

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames 50
Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
Trois mois : 16
Poste : 35 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

15 Septembre 1882.

Chronique générale.

Le conseil des ministres tenu hier matin sous la présidence de M. Duclerc s'est occupé principalement des récents événements égyptiens. Il résulte des dépêches reçues au ministère des affaires étrangères que l'échec subi par Arabi à Tel-el-Kébir n'a pas toute l'importance que lui attribuent les dépêches anglaises. Toutefois, l'effet moral paraît assez grand sur les indigènes du littoral.

En Syrie, l'effervescence paraît vouloir se calmer. Les nouvelles signalent un apaisement dans la population musulmane.

Le ministre de l'intérieur a été informé par le président du conseil que le décret de rattachement à l'intérieur de la direction des cultes paraîtra demain au *Journal officiel*. Il porte que l'administration des cultes est détachée du ministère de la justice et réunie au ministère de l'intérieur. M. Fallières, ministre de l'intérieur, est nommé ministre de l'intérieur et des cultes.

Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

M. Duclerc a bien voulu faire savoir, par l'entremise du correspondant du *Times*, qu'il n'élaborera aucun programme, et se bornera à présenter des projets de loi. Tout le monde supposait donc que M. le président du conseil et ses collègues allaient déposer dès la rentrée une série de propositions aussi complète que celle des carambolages de M. Grévy. Grande était l'erreur. M. Duclerc, en effet, causant avec un député, lui aurait fait la déclaration suivante :

« Il nous est indispensable de connaître les intentions de la Chambre à notre égard,

de savoir, tout au moins approximativement, le plan de campagne de la majorité, dans la session qui va s'ouvrir, pour ne pas nous exposer à déposer toute une série de projets dont le rejet serait autant d'écueils pour nous. »

Est-ce assez opportuniste ? Et M. Duclerc conseille aux députés de ne pas se grouper, de ne pas se réunir, de ne pas se consulter avant la réouverture de la session. Ce qui fait que la Chambre, selon la remarque du *Parlement*, attendrait le programme du cabinet, et le cabinet attendrait celui de la Chambre.

On lit dans le *Pays* :

« Aujourd'hui, la République est depuis cinq ans aux mains des républicains. Elle agonise. Elle se traîne péniblement, elle meurt à petit feu, sans même avoir eu à traverser quelqu'une de ces crises violentes où au contraire se retrempe les gouvernements forts qui les savent dominer. »

« Elle périt faute d'air, de liberté, d'intelligence, d'esprit de conduite, de vues politiques, de modération et de fermeté. »

« Elle s'est fait des ennemis en bien des gens qui lui étaient indifférents, qui même avec le temps auraient pu lui être acquis. »

« Elle n'a réalisé aucune réforme digne d'être populaire, corrigé aucun abus, elle a vécu sur les restes des régimes précédents, illogique, paresseuse ou malfaisante. »

Voici la lettre que le général d'Abzac vient d'adresser au *Gaulois* pour répondre aux accusations formulées contre lui par le *Berlinier Tageblatt* :

« Mon cher ami,

« Moi devenir Allemand ! J'ai lu et relu cette phrase de votre lettre sans la pouvoir comprendre. »

« Il n'y a pas une goutte de mon sang qui ne soit, et de tout cœur, à mon cher pays. Et ce sentiment, qui tient au plus intime de mon être, restera vivace jusqu'à mon dernier souffle — rassurez-vous ! »

« Je puis être poli pour les personnages de ce pays-ci, qui eux-mêmes m'entourent de considération et de respect ; dites donc à ceux qui, dans les circonstances présentes, semblaient me blâmer, que non-seulement je n'ai point abdiqué ma chère nationalité et mes étoiles, auxquelles je tiens toujours, mais qu'au contraire, en recevant chez moi l'empereur d'Allemagne et les princes nombreux qui l'accompagnaient, j'ai eu le désir et le sentiment que je faisais acte de bon Français, acte de patriotisme. »

« Autour de l'Empereur se pressaient les princes de toutes les maisons régnantes, pour représenter les grands pays. »

« Notre petite mission militaire, quoique très-bien composée, ne pouvait que sembler être effacée par de si hauts personnages. Et, si vous les aviez vus tous assis dans cette grande salle qui est ornée de tous les portraits des rois de France, en grandeur naturelle, avec Louis XIV à cheval, au-dessus de la haute cheminée, vous vous seriez rendu compte que je les avais mis dans l'obligation de parler de la France, de lui rendre hommage, et c'est ce qui a eu lieu. »

« J'ai magnifiquement traité tous ces princes, je l'ai fait au nom de mon pays. Tous l'ont senti ainsi, et l'Empereur, de même que le Prince impérial, m'en ont complimenté et remercié ; cela n'empêche pas, si les événements me mettent de nouveau en présence de ces adversaires, de faire mon devoir comme je l'ai fait durant les quarante années que j'ai données à mon pays. Voilà la vérité vraie, cher ami. »

« Je vous l'exprime au galop, avec du monde sur le dos, car on ne cesse d'entrer et de sortir chez moi, etc. »

« Général D'ABZAC. »

LE CONGRÈS DU GRAND-ORIENT DE FRANCE.

Depuis lundi, les délégués de toutes les grandes loges maçonniques de France sont réunis en congrès au Grand-Orient.

Nous sommes en mesure de pouvoir affirmer que cette réunion, qui avait été provo-

quée dans un but politique, n'a pas répondu aux espérances des promoteurs.

La grande majorité des délégués n'a pas hésité à déclarer que si l'état de choses actuel ne s'améliorait pas — c'est-à-dire si le pays continuait à être troublé par les balourdises de ceux qui sont à la tête du parti républicain, — les grandes loges maçonniques se sépareraient d'une coterie dirigeante qui mène la France à sa désorganisation.

GASPILLAGES.

Un journal oranais, l'*Atlas*, signale à la France militaire un gaspillage de 4,400 francs par jour.

Racontons l'histoire d'après notre confrère d'Oran :

« Lors de la formation, en 1881, des colonnes qui devaient opérer dans le Sud-Oranais, la fourniture de la viande fraîche nécessaire aux troupes fut mise en adjudication. L'adjudication eut lieu « pour la durée des opérations militaires », et il était stipulé que le soumissionnaire devait fournir la viande aux postes installés ou à installer en dehors du Tell. »

« Une société de Mascara prit cette fourniture à raison de 4 fr. 29 le kilogramme pour les troupes en station, et 10 0/0 en plus, soit 4 fr. 497, pour les troupes en marche. »

« Ces conditions étaient dures ; mais jusqu'ici rien à dire. »

« Depuis le mois de janvier, les colonnes sont dissoutes, et la fourniture n'en est pas moins continuée par la Société S. L. S. H. P. et C^e. C'est-à-dire que depuis sept mois, et par un accord verbal entre l'Intendance et ladite Société, celle-ci continue à exercer un privilège au détriment du Trésor. »

C'est absolument comme le marché passé pour les places de Tabarka, Béja et autres lieux. L'heureux fournisseur, a-t-on raconté, qui continue d'avoir marché pour 4 fr. 30 le kilog., a cédé son marché pour 4 fr. 05. Dans la province d'Oran, les fournisseurs de la Compagnie de Mascara ont accepté de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

DÉVOUEMENT

Nous attendions le passage d'un train à la station de Rambouillet. La foule considérable se composait de personnes de toutes conditions et de tout âge. Les conversations fort animées produisaient ce murmure entremêlé d'éclats de voix, de vigoureux appels et d'adieux moins tendres que *Draymès*.

Au lieu de prendre place aux salles d'attente, le public se tenait confusément dans le vestibule, où les rangs se confondaient après la distribution des billets. On dirait le forum antique avec ses tribuns et sa plèbe. Nul cependant n'y parle au nom de tout, mais celui qui élève la voix est rarement contradictoire, tant le peuple de France sait obéir à la sottise audacieuse.

Deux prêtres entrèrent. Leur douce physionomie, leur attitude modeste devaient appeler la protection de tous. Ils se glissèrent sans bruit dans l'angle le plus obscur et prirent place à l'extrémité d'un banc, près de pauvres gens.

Deux ou trois jeunes hommes aux allures com-

munes s'arrêtèrent devant les prêtres et leur adressèrent d'injurieuses paroles. Ceux-ci gardèrent le silence avec une dignité mêlée de courageuse résignation.

Alors les jeunes gens se laisserent aller à ces plaisanteries de carrefour qui provoquent la gaieté des foules, méchantes et lâches. Tout à coup un grand vieillard se leva de son siège et, se dirigeant à pas rapides vers les prêtres, dit d'une voix ferme aux jeunes gens :

— Retirez-vous. C'est moi que vous insultez maintenant, et je ne le souffrirais pas.

Surpris, les spectateurs gardaient un profond silence, mais semblaient approuver le vieillard. Celui-ci, les bras croisés sur la poitrine, la tête haute, promenait un fier regard sur cette foule muette et quelque peu tremblante.

Les jeunes hommes, étonnés et dominés par l'attitude du vieillard, murmurèrent quelques paroles confuses et disparurent.

Le vieillard alla reprendre sa place, sans adresser un seul mot aux religieux. Les cheveux blancs de cet homme, son front sillonné de rides profondes, pouvaient faire supposer qu'il n'était pas éloigné de sa soixante-dixième année. Très simplement vêtu, le visage rasé, il semblait appartenir à la bourgeoisie de province. Le moindre observateur devinait, sous cette simplicité et cette fermeté, le descendant direct de ces hommes des quinzième

et seizième siècles qui ont donné naissance au tiers état.

Un sifflement aigu annonça l'arrivée du train, et chacun chargé de menus bagages courut à la porte et se précipita sur la quai. Le vieillard s'assura que les deux prêtres ne se trouvaient pas dans la même voiture que leurs insulteurs et fit une recommandation au conducteur du train.

II

L'intérêt que m'inspirait ce voyageur, bien plus que la curiosité, me fit désirer de le connaître. Après un long silence, la scène dont j'avais été témoin devint le prétexte d'une entrée en matière. Je dis à mon voisin que les infirmités dont j'étais atteint et surtout mon grand âge m'avaient seuls empêché de me jeter entre les prêtres et leurs persécuteurs. Il sourit avec une pointe de malice et laissant tomber un parole de ses lèvres :

— J'ai remarqué que, dans les foules, chacun, au moment de se montrer, invoque quelque grandeur qui le retient au rivage. On n'oublie cette grandeur que lorsqu'il s'agit de révolte ou de pillage.

Après un nouveau silence, il me demanda brusquement mon âge et ma profession.

— Quarante-quatre ans, répondis-je, notaire honoraire, et de plus fort clercal, comme vous me semblez l'être.

Le voisin se prit à rire bruyamment en répondant :

— En ceci, le cléricisme n'est pour rien. Écoutez :

« Il y a bientôt un demi-siècle, j'étais commis-voyageur et passai une partie de ma vie dans les diligences de Toulouse à Paris. Je fréquentais assidûment les hôtels de Montauban, de Cahors, de Limoges et d'Orléans. On déjeunait ici, on dînait là, et l'on trouvait bon gîte toutes les nuits après un copieux souper. J'étais gai compagnon, libéral avec Lafayette et Benjamin Constant, louant la charte que je n'avais pas lue, fredonnant les chansons de Béranger, et m'inspirant du *Constitutionnel* pour mes discours à table d'hôte, où nul n'osait me contredire. Je maudissais le trône et l'autel. »

« Un jour, la diligence, après avoir terminé son étape, s'arrêta dans la cour du Cheval-Blanc, au plus beau quartier de la ville de Limoges. Les voyageurs étaient au grand complet. Coupé, intérieur, rotonde, renfermaient hommes, femmes et enfants, couverts de poussière, épuisés de fatigue et disposés au plus profond sommeil. Trois commis-voyageurs de Bordeaux et de Marseille, mes plus intimes amis, étaient au nombre des voyageurs de la diligence et s'amusaient, depuis deux jours, à tourmenter un pauvre prêtre. »

(La fin à demain.)

fournir la viande pour 0 fr. 90, 0 fr. 95 et 1 fr. le kilogramme. La Société réalise ainsi un petit bénéfice de 0 fr. 27, 0 fr. 32 et 0 fr. 37 par kilogramme de viande consommée.

En renouvelant le marché, on pouvait économiser au Trésor cette même différence, laquelle, basée sur une fourniture journalière de 3,500 kilogrammes, représente une différence de 4,400 fr. environ par jour, soit, pour sept mois, la modique somme de 133,200 fr.

Et ce gaspillage continue toujours!

A PROPOS DES VACANCES.

Sous le titre : « Les Chambres à Draguignan, — Une ville affadissante », on lit dans le courrier de Paris, signé Gêrôme, du dernier numéro de l'Univers illustré :

« Je n'étais pas autrefois, il m'en souvient, partisan du maintien des Chambres à Versailles. Seulement j'étais encore moins partisan de leur retour à Paris. Je n'avais qu'un grief contre Versailles : c'était trop près de Paris. J'aurais voulu voir les Chambres s'en aller loin, très-loin, le plus loin possible de Paris. Elles ne m'auraient pas déplu à Draguignan. Draguignan y aurait gagné et Paris n'y aurait pas perdu.

Je suis un vieux Parisien, et cependant la décapitation de Paris ne m'indignait en aucune manière. Je ne me sentais pas décapité personnellement. Paris avait toujours ses musées, ses bibliothèques, ses théâtres, son activité, son intelligence, son éclat. Paris ne m'aurait pas paru diminué, si on avait transporté à Draguignan l'agitation de ces huit à neuf cents sénateurs et députés qui passent les neuf dixièmes de leur existence à quêmander des bureaux de tabac pour leurs parents pauvres, et des emplois de garçons de bureau pour leurs concierges.

Et cependant l'air est bien vif dans le Midi. Les têtes y sont chaudes, les imaginations vives, les paroles ardentes. Le climat communique une certaine excitation. La Touraine aurait mieux valu. La capitale politique de la France aurait été très-bien placée à Tours, qui est une ville de mœurs régulières, de tempérament paisible.

J'étais à Tours quand M. Gambetta, reculant devant l'invasion, dut transporter à Bordeaux le siège du gouvernement. Le jour même de son départ, je rencontrai un des fonctionnaires importants de l'administration de M. Gambetta. Il se dirigeait vers la gare, chargé de paquets et radieux. Sa joie m'étonna ; les temps étaient durs, en effet, pour les âmes françaises. Mais ce fonctionnaire important m'expliqua que sa joie était parfaitement patriotique.

Les Prussiens nous rendent service, me dit-il, en nous obligeant à partir. Nous mourions de consommation au milieu de ces populations sans nerfs et sans passions. Jamais nous n'aurions pris ici les résolutions viriles que comporte la situation. Nous les prendrons à Bordeaux. Tours est une ville affadissante.

Une ville affadissante ! Il me semble qu'il ne serait pas mauvais pour nos assemblées de passer une dizaine d'années dans une capitale affadissante.

Belfort vient de perdre son plus éminent citoyen après M. Keller, M. Lebleu, qui, après avoir payé de sa personne dans la défense du territoire, en 1870, avec un dévouement sans borne, déploya ensuite un courage surhumain pour reculer la frontière imposée par la Prusse et administra Belfort avec une habileté et un patriotisme qui lui valurent l'admiration de tous les gouvernements, depuis M. Thiers jusqu'à M. Jules Simon. Plusieurs fois on offrit à M. Lebleu des préfectures de première classe, mais dévoué à sa chère Alsace, il ne voulut pas d'autre poste que celui qu'il occupait à Belfort. Mais quand arriva le règne des 363, il n'en fut par moins sacrifié aux passions et aux avidités de nos nouveaux maîtres. M. Keller a rendu un éloquent hommage aux vertus et aux talents d'un ami qui a combattu avec lui pour la défense de sa patrie, qui a été récompensé comme lui des plus éclatants services par la plus stupide et la plus basse ingratitude.

Lebleu avait une âme trop fière pour se plaindre. Il subit sa disgrâce en patriote chrétien ; et sa mort a été édifiante comme l'avait été sa vie publique et privée.

ÉTRANGER

PRUSSE. — On mande de Berlin à la Gazette de Cologne :

« Il est à désirer qu'après la solution de la question égyptienne l'Angleterre continue à comprendre que l'intégrité de la Turquie est une nécessité politique pour toutes les puissances qui ont à craindre un conflit avec la Russie. »

— On télégraphie de Berlin au Temps :

« Le congrès international anti-sémite, réuni à Dresde, a voté une adresse à tous les souverains et gouvernements de l'Europe, les invitant à prendre des mesures communes contre la prépondérance croissante du judaïsme. »

ANGLETERRE. — On écrit de Londres :

« Les ouvriers conservateurs anglais ont formé une ligue anti-radical et anti-athée : cette ligue comprend aujourd'hui 600,000 membres. »

« C'est joli pour un pays gouverné par M. Gladstone, l'ami de Bradlaugh ! »

La Prise de Tel-el-Kébir.

Le général Wolseley a envoyé la dépêche suivante :

Ismailia, 13 septembre.

Le camp de Kassassine a été levé hier soir, et l'armée a bivouaqué sur les collines en avant de ce camp jusqu'à 4 heures 30 du matin. Nous nous sommes avancés alors sur la position fortifiée de Tel-el-Kébir, occupée par Arabi, qui avait avec lui 20,000 hommes de troupes régulières, dont 2,500 cavaliers, et 6,000 Bédouins, avec 70 canons.

Les troupes sous mes ordres comprenaient environ 44,000 hommes d'infanterie et 2,000 cavaliers, avec 60 canons. La position de Tel-el-Kébir était trop forte pour qu'une attaque de jour pût réussir sans m'exposer à subir de grandes pertes.

J'ai donc résolu d'attaquer avant le lever du soleil, et à cet effet j'ai fait franchir pendant la nuit la distance de six milles qui séparaient mon camp de la position ennemie.

Le contingent indien s'avancé au sud du canal Ismaïliéh avec la brigade navale échelonnée sur le chemin de fer.

Une grande émulation régnait parmi les troupes.

Dès que l'ordre d'attaque eût été donné, tous les soldats s'élancèrent avec acharnement sur l'ennemi dont nous occupons, à cette heure, toutes les fortifications et le camp.

Je ne sais encore combien de canons ont été pris, mais le nombre en est considérable ; plusieurs trains ont été capturés, ainsi que de grandes quantités de vivres et de munitions.

L'ennemi s'enfuyait par milliers, jetant ses armes, lorsqu'il fut atteint par notre cavalerie qui lui fit subir de grandes pertes.

Le général Willis a été légèrement blessé, le colonel Richardson a reçu une blessure grave.

La conduite de nos troupes a été admirable.

Notre cavalerie marche actuellement sur Bilbeis ; le contingent indien est en route pour Zagazig. La brigade écossaise la suivra ce soir.

Arabi a réussi à s'échapper à cheval, dans la direction de Zagazig.

On assure que Rashed-Pacha a été blessé.

Le canal Ismaïliéh est coupé en plusieurs endroits, mais la ligne du chemin de fer est intacte.

Port-Saïd, 13 septembre, 4 h. soir.

Après un combat qui a duré à peine un quart d'heure, les Egyptiens ont pris la fuite vers Zagazig.

Le mouvement de la cavalerie ayant été bien exécuté, la plupart des fuyards seront pris ou tués.

Les pertes des Anglais sont d'environ 200 tués ; le nombre des blessés est considérable.

Les Egyptiens ont eu 2,000 tués.

Les troupes nègres et l'artillerie d'Arabi se sont bien battues ; mais il n'en a pas été de même de l'infanterie.

Le bruit court que les troupes de Kafr-Dowar fuient vers le Coire.

La victoire est complète, les retranchements ennemis sont au pouvoir des Anglais. Tel-el-Kébir est évacué. Les Anglais s'emparent de 40 canons et de 2,000 prisonniers. Les pertes subies par les Egyptiens sont grandes, celles éprouvées par les Anglais sont minimales. Mais le plan du général Wolseley est-il entièrement réalisé ?

L'intention du commandant en chef de l'armée anglaise était de tourner l'armée d'Arabi, de détruire le chemin de fer sur ses derrières, et de couper ses communications avec Zagazig et Bilbeis, la route du Coire. Et voilà l'armée d'Arabi en pleine retraite sur ces deux villes, disposant du chemin de fer et détruisant tout derrière elle.

Chronique militaire.

Jusqu'ici, les généraux de brigade nouvellement promus recevaient indistinctement le commandement d'une brigade d'infanterie, de cavalerie ou d'artillerie, quelle que fût, du reste, l'arme à laquelle ils appartenaient comme colonels. Le général de Galliffet a exposé au ministre de la guerre les inconvénients de ce système et a prié instamment M. le général Billot de ne nommer comme brigadiers dans son arme que d'anciens colonels de cavalerie.

Le ministre aurait accédé à la demande de l'éminent commandant du 42^e corps d'armée ; seulement, comme on ne nommera plus désormais au commandement des brigades de cavalerie que des généraux sortant de cette arme, la mesure sera, paraît-il, généralisée, et les généraux nouvellement promus seront toujours nommés au commandement de leur arme.

L'attention du ministre de la guerre a été appelée sur l'instruction professionnelle des trompettes qui, dans les régiments de cavalerie, laisse beaucoup à désirer. En effet, pour développer la valeur musicale de leur fanfare, des chefs de corps autorisent un certain nombre d'élèves-trompettes à se consacrer presque exclusivement à l'étude d'instruments de musique. Cette tendance est d'autant plus regrettable que l'admission dans le corps des trompettes de sujets incapables d'exécuter à cheval les sonneries de l'ordonnance pourrait avoir, à un moment donné, des conséquences dont la gravité n'échappera pas.

Il importe de remédier à cet état de choses, et, à cet effet, le ministre a décidé que l'usage d'un instrument de musique sera formellement interdit à tout trompette ne connaissant pas correctement les sonneries réglementaires et ne sachant pas les exécuter à cheval et à toutes les allures.

Il convient, en outre, de ne pas perdre de vue que l'effectif des trompettes et élèves exécutants ne saurait excéder le chiffre fixé par la loi du 13 mars 1875, et les dispositions devront être prises immédiatement pour ramener cet effectif au chiffre réglementaire partout où ce chiffre aurait été dépassé.

Chronique Locale et de l'Ouest.

École de Cavalerie de Saumur.

OFFICIERS D'ARTILLERIE.

Les officiers d'artillerie dont les noms suivent ont été désignés pour suivre les cours de l'École d'application de cavalerie, en qualité d'officiers d'instruction, à partir du 4^e octobre 1882 :

MM.

Rumeau, lieutenant en 4^e à la 5^e batterie du 4^e régiment.

Harel, lieutenant en 4^e à la 3^e batterie du 40^e régiment.

Hatin, lieutenant en 4^e à la 5^e batterie du 6^e régiment.

Caré, lieutenant en 4^e à la 12^e compagnie du 4^e régiment d'artillerie-pontonnières.

Le Grain, lieutenant en 2^e à la 4^e batterie du 17^e régiment.

Gossart, lieutenant en 2^e à la 3^e batterie du 22^e régiment.

Pilastra, lieutenant en 2^e à la 4^e batterie du 30^e régiment.
Crespin de Billy, lieutenant en 2^e à la 3^e batterie du 32^e régiment.
Vachée, lieutenant en 2^e à la 3^e du 5^e régiment.
David, lieutenant en 2^e à la 13^e batterie du 2^e régiment d'artillerie-pontonnières.
Cambreleng, lieutenant en 2^e à la 4^e batterie du 35^e régiment.
Berthomieu, lieutenant en 2^e à la 8^e batterie du 21^e régiment.
Favart, lieutenant en 2^e à la 7^e batterie du 16^e régiment.
De Carmejane, lieutenant en 2^e à la 19^e batterie du 49^e régiment.
Teillard-Rancillac de Chazelles, lieutenant en 2^e à la 11^e batterie du 13^e régiment.
Laboria, lieutenant en 2^e à la 8^e batterie du 44^e régiment.
De Leusse, sous-lieutenant à la 12^e batterie du 22^e régiment.
Helmstetter, sous-lieutenant à la 13^e batterie du 9^e régiment.
Cheville, sous-lieutenant à la 7^e batterie du 21^e régiment.

Parmi les sous-officiers élèves officiers désignés pour suivre cette année les cours de l'École d'application de cavalerie (dans nos avons publié la liste dans un de nos derniers numéros), se trouve le maréchal des-logis de Galliffet, du 3^e chasseurs d'Afrique, fils du général commandant le corps d'armée.

On remarque, dans la liste des 271 élèves de l'École spéciale militaire promus lieutenants, le nom de M. de Comma qui sort avec le n^o 5. M. de Comma désigné pour la cavalerie, et qui suit le cours de l'École de Saumur à partir d'octobre, est l'un des jeunes gens que le général Farre avait exclus de l'École de Saumur, pour avoir assisté à une messe à Saint-Henri.

Température. — La nuée de grêle, qui passa avant-hier sur Nantes, semble être arrivée hier soir à Saumur. Vers 4 heures, il y a eu un refroidissement subit de température. Une nuée excessivement noire a recouvert l'air, et bientôt une forte ondée accompagnée de grêle est tombée sur le pays.

La température est restée très-basse, désespère de la récolte du vin.

Ce matin, le thermomètre se tenait à degrés au-dessus de zéro ; le vent est nord-ouest.

Parmi les feuilles importantes qui reproduit intégralement notre article intitulé : « Un Vieux de la Vieille — Jean Garau », nous devons citer encore le Journal de Vienne, numéro paru avant-hier à Poitiers.

GRANDE MÉNAGERIE NATIONALE D'ANGLETERRE.

La grande Ménagerie de MM. Bostock Wombwell arrivera demain samedi à Saumur, où elle s'installera pour deux jours au place du Chardonnet.

En tête de la cavalcade, qui fera son entrée en ville entre 10 heures et midi, on trouvera un char magnifique contenant l'orchestre de musiciens anglais auquel seront attelés les éléphants, les chameaux et les dromadaires ; ensuite, la superbe ménagerie de M^{me} Bostock, suivie de toutes les autres voitures de la troupe.

Ouverture de la Ménagerie à 4 heures. Séances par un célèbre dompteur à 6 heures et 9 heures. — A la fin de la dernière représentation de chaque jour, grand repas des animaux pour lequel on paiera un supplément de 50 centimes.

Voici en quels termes l'Union de l'Ouest a parlé du passage à Angers de cette Ménagerie :

« En très-peu de temps, les voitures ont été rangées en bataille, les toiles mises en place, les cages dégagées des planches, les ferments, et les animaux prêts à recevoir la visite du public. Tout cela s'agence d'une façon très-prompote ; les Anglais sont gens pratiques, qui n'aiment pas à perdre le temps. Time is money ! »

Le soir, jusqu'à près de 4 heures, la Ménagerie n'a pas désempli. Il en sera de même jusqu'à lundi, jour où le camp sera levé.

L'enceinte, très-vaste, est ménagée en trois rangs de voitures, le quatrième rang est formé par l'entrée. Les premières places

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 SEPTEMBRE 1882.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.	
3 %	83 40	83 35	Nord	2045	2050	OBLIGATIONS		
4 % amortissable	83 50	83 35	Orléans	1330	1335	Dép. de la Seine, emprunt 1857	235	233
4 1/2 %	111	111 75	Ouest	811	815	Bons de liquid. Ville de Paris	528	527
5 %	116 50	116 40	Compagnie parisienne du Gaz	1600	1600	Obligations communales 1879	440	440 50
Obligations du Trésor	503	503	Canal de Suez	2742	2735	Obligat. foncières 1879 3 %	442	441
Bons de liq. départementaux	520	522	C. gen. Transatlantique	460	460	Est	388	368
Banque de France	5450	5440	OBLIGATIONS.			Midi	369	369
Comptoir d'escompte	1025	1025	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505	503	Nord	371	371 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1540	1525	— 1865, 4 %	520	521 50	Orléans	370	370
Crédit de France	230	230	— 1869, 3 %	403	403	Ouest	369	369
Crédit mobilier	525	525	— 1871, 3 %	393	393 50	Paris-Lyon-Méditerranée	373	370
Est	757	760	— 1875, 4 %	520	520	Paris-Bourbonnais	371	370
Paris-Lyon-Méditerranée	1670	1677 50	— 1876, 4 %	517	518	Canal de Suez	560	565
Midi	1245	1250						

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
8 — 45 — —	(arrêt à Angers).
8 — 56 — —	omnibus-mixte.
1 — 25 — —	soir.
3 — 32 — —	express.
7 — 15 — —	omnibus.
10 — 37 — —	(arrêt à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 21 — —	omnibus.
8 — 43 — —	express.
12 — 40 — —	express.
4 — 44 — —	soir, omnibus-mixte.
10 — 28 — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

1° UNE MAISON, située rue de la Petite-Bilange et quai Saint-Nicolas; écurie, remise, cour, jardin et pavillon sur la Loire;

2° UNE MAISON meublée ou non meublée, située rue Verte; écurie, remise, cour, jardin et servitudes.

S'adresser à M^{me} veuve ANGELO BOLOGNESI, rue de Poitiers, à Saumur. (510)

A VENDRE

Un JARDIN bien affruié

Situé rue de la Gueule-du-Loup, Avec pavillon comprenant chambre à feu, grenier; cave en roc; puits et pompe.

S'adresser à M. ALLORY, rue du Puits-Neuf, Saumur. (511)

A LOUER GRAND MAGASIN

Avec porte-cochère, Quai de Limoges, n° 43, près du Service des Eaux.

S'adresser à la Retraite.

A LOUER L'ANCIENNE MAISON LEHOU

Toute meublée, Située au Chardonnet.

S'adresser aux Dames de la Retraite.

A VENDRE OU A LOUER PRÉSENTMENT MAISONS

A Beaulieu, commune de Dampierre.

S'adresser à M. Joseph SCHRETTENMALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

A VENDRE JOLIE PROPRIÉTÉ

Située sur les bords de la Loire, à Saint-Clement-des-Leveés, Comprenant: trois chambres et une cuisine, grenier, cave, cellier, cour, jardin et hangar.

S'adresser à M^{me} veuve BOLOGNESI, rue Dacier, 8, à Saumur. (430)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine MAISON

Située rue Saint-Jean, n° 38 et 40,

Composée de deux magasins, à louer ensemble ou séparément, ayant une grande façade pour l'étalage; Actuellement occupée par M^{me} Durville, marchande de fleurs, et M^{lle} Buron, marchande de lingerie.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, et à M. COIGNARD, sur les Ponts, rue des Capucins. (196)

A CÉDER

Pour cause de cessation d'affaires, ATELIER et MATÉRIEL

De Plombier, Pompier et Chaudronnier. Bon outillage.

S'adresser à M. LÉPINGLEUX, rue d'Orléans, 8, Saumur. (459)

BELLE OCCASION

A VENDRE UN JOLI BREACK

A six places.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une place de cocher, valet de chambre ou plieur.

Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE Des APPRENTIS

S'adresser au bureau du journal.

Une MAISON DE GRAINS de Saumur demande un employé connaissant ce genre de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

IL FAUT LIRE

DANS LE JOURNAL DU DIMANCHE RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Qui paraît toutes les Semaines

LE COMBAT DE LA VIE Par HENRI RIVIÈRE.

SUIVI DE LES MYSTÈRES DE ROYAN Par ÉVARISTE CARRANCE.

10° LE NUMÉRO DE 16 PAGES IN-4°

ABONNEMENTS: PARIS: 1 an, 6 fr.; 6 mois, 3 fr. DÉPARTS: 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 8 fr. 50.

NOTA. — La collection se compose actuellement de 47 volumes contenant les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, à PARIS.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

JOURNAL D'AFFICHES

5° ANNÉE DE L'OUEST 5° ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE De GLACES nues, encadrées et à vitrage POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorures de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demander le Tarif.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Raynal, le biberon-souape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 3 fr. 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

NOTICE SUR N.-D. DES ARDILLIERS

(2° ÉDITION)

Un volume in-12, avec gravure.

Se vend au profit de la Chapelle. — S'adresser à la Sacristie Notre-Dame.

Saumur imprimerie de P. GODET.

29, Quai des Grands-Augustins, 29. 50° ANNÉE (1882).

MAGASIN PITTORESQUE

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

Prix du volume broché 7 fr. »
cartonné 8 50
Franco par la poste, 4 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

PARIS DE L'ABONNEMENT 7 fr. »
Paris 8 50
Départements 9 50
Union postale 10 50

RÉDACTEUR EN CHEF: M. EDOUARD CHARTON, MEMBRE DE L'INSTITUT.

La collection se compose des années 1833 à 1881. — Le volume 1881 (49° année) a été mis en vente le 5 décembre 1881.

LES ABONNEMENTS COURENT DU 1^{er} JANVIER DU 31 DÉCEMBRE. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29:

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des quarante premières années du Magasin pittoresque.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1882, environ 30 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4°, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du Magasin pittoresque; 1 volume in-4°. — 2° édition.
Prix, broché 5 fr.

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent; 1 vol. grand in-8° 15 fr.

Prix, pour Paris, broché 14 fr. cart., doré sur tranche 16

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Dézé, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.